

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 16 (1871)
Heft: (21): Revue des armes spéciales : supplément mensuel de la Revue Militaire Suisse

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE DES ARMES SPÉCIALES

Supplément mensuel de la REVUE MILITAIRE SUISSE, n° 21 (1871).

PROJET DE NOUVELLE VOITURE DE GUERRE

présenté à la Société d'état-major et des armes spéciales, séance de juillet 1871.

Dans notre séance du 4 décembre dernier, à la suite d'une communication sur les fortifications improvisées ou volantes, une courte discussion a eu lieu au sujet des outils dont il serait bon de munir toutes les parties de notre armée et sur leur mode de transport.

Il a été admis : que le système de prendre des outils de réquisition est peu pratique, et peut faire défaut alors que l'on en aura le plus besoin.

Que de faire porter des outils aux soldats d'infanterie était trop demander d'hommes chargés d'armes, de sacs, de tentes, et quelquefois de couvertures, et que, loin de charger davantage nos troupes, il était de toute nécessité de chercher à les rendre plus mobiles et à économiser leurs forces pour le moment du danger.

Des réserves d'outils trainées dans des parcs de division se trouvant toujours en seconde ligne, ne peuvent également être utilisées que pour des travaux d'une certaine importance et prévus à l'avance.

Il est donc nécessaire, si l'on veut pouvoir faire travailler utilement les troupes à se couvrir en peu de temps, de pourvoir chaque unité tactique de voitures contenant des pelles et des pioches en quantité suffisante pour qu'elles puissent se couvrir elles-mêmes, sans le secours d'une arme spéciale.

Nous avons en outre reconnu que, dans notre pays particulièrement, où les accidents de terrain sont fréquents, il suffit d'avoir un outil pour trois hommes, et généralement les pelles en nombre double des pioches.

Cela posé, il reste à étudier une voiture de guerre propre à transporter ce matériel et si possible aussi d'autres objets, tels que les ustensiles de cuisine, les couvertures et les bagages d'officiers, afin de diminuer les véhicules de réquisition, qui sont toujours si peu pratiques en campagne.

C'est pour l'étude de ce sujet, que vous avez désigné une commission spéciale.

Cette commission, composée de MM. le lieutenant-colonel Melley et des majors Guillemin et Lochmann, devait en outre se mettre en rapport avec M. le major Veillard, directeur de l'arsenal cantonal, qui s'occupait déjà depuis quelques jours d'un travail analogue.

M. Veillard avait déjà fait un avant-projet en quelques traits, en supposant qu'une voiture servirait à deux compagnies et devrait renfermer dans des compartiments préparés exprès tous les objets sus-indiqués.

Ces voitures devenaient volumineuses, et dès lors on a songé à en